

Entreprises générales,

Différenciez-vous grâce à
l'acier zéro carbone de
Réemploi !

Fiable et traçable, l'acier de réemploi pour les structures métalliques est un levier RSE majeur pour vous et vos clients.

Il permet de réduire significativement l'empreinte carbone des projets tout en s'intégrant facilement dans vos pratiques de mise en œuvre, dans le respect de cahiers des charges de plus en plus exigeants de vos clients.

Son utilisation repose sur un cadre technique maîtrisé, reconnu et validé par la filière, fruit du travail rigoureux mené par le Centre Technique Industriel de la Construction Métallique (CTICM).

L'acier : un matériau fiable, durable et disponible

650 000 T d'acier...

... du secteur construction sont recyclées chaque année : un immense gisement pour le réemploi !

Une partie doit être orientée vers une seconde vie, sans passer par la refonte.

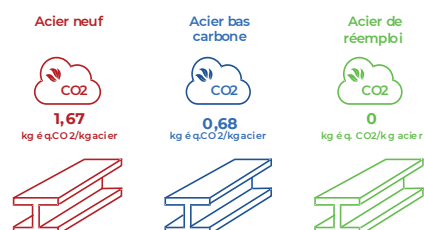


Transformer une contrainte réglementaire en opportunité durable :

0 carbone dans la RE2020

Un nouveau décret (01/2026) étend la réglementation au tertiaire et à l'industriel.

L'acier de réemploi réduit drastiquement l'empreinte carbone sur les lots à enjeux. C'est le levier le plus pertinent en termes de rapport effort/gain carbone.



15% de réemploi

C'est le ratio qui peut être valorisé d'ici 2030 par la filière construction métallique grâce à l'écosystème Métal Réemploi (plateformes / référentiel / réseau local de partenaires relais et de requalificateurs certifiés).

Plus le réemploi est anticipé en amont (programmation, conception, études), plus il devient facile d'identifier les flux, stocks, acteurs experts mais aussi de planifier des "synergies inter-chantiers" pour une optimisation des coûts.

Des projets inspirants qui ouvrent la voie...

Démontage et stockage :



Peinture et montage :



La filière métallique accompagne et sécurise vos projets

- ✓ Des « recommandations professionnelles - réemploi d'éléments structuraux en acier » (06/2024) pour garantir l'assurabilité des éléments structuraux en acier.
- ✓ Des attestations de performances pour simplifier l'assurabilité, renforcer la traçabilité et la fiabilité de vos projets. Seules les entreprises certifiées par le CTICM peuvent remettre ces attestations.
- ✓ Un clausier à votre disposition pour vous aider à la rédaction de CCTP.
- ✓ Des garanties de fabrication dans les règles de l'art (NF EN 1090-2).
- ✓ Un réseau de partenaires relais experts dans le réemploi dans chaque région :
 - ➔ A chaque étape : diagnostic ressource - étude de pertinence - déconstruction -requalification- reconditionnement- mise en oeuvre.
 - ➔ Optimiser l'approche budgétaire des chantiers pour que l'acier zéro carbone de réemploi équivaut au standard.

Sollicitez un partenaire relais expert :

Entreprise :
Contact :
Fonction :
Coordonnées :

Logo



Des partenaires à votre service sur tout le cycle de vie des bâtiments...

Construction avec l'acier de réemploi

Début de vie

Rénovation avec l'acier de réemploi

Milieu de vie

Diagnostic /audit acier avant ou après déconstruction

Fin de vie